

Procès-verbal - Conseil d'établissement (CÉ)

Jeudi 4 mai 2023, 18h30

École St-Jean-Baptiste-de-la-Salle

Membres présents :

Parents: Marie-Pierre Boucher, Annie-Sara Lemieux-McClure, Anne-Marie Levasseur, Laetitia Maldonado, Rémi Nadeau, Valérie Roy

Parents substitués:

Enseignant·e·s : Giulia Lato, Jean-Michel Langlois

Membres du personnel de soutien : Lyne Perron

Membres du personnel professionnel :

Membres de la communauté :

Directeur : Yvan Bergeron

Membres absents :

Membres du personnel professionnel : Mélanie Desroches

Membres de la communauté : Annie Raymond, Loisirs St-Clément, Alice Meunier, JPP

1. Ouverture de la rencontre du Conseil d'établissement

1.1 Mot de bienvenue et quorum

À 18h40, Mme Levasseur constate le quorum et ouvre l'assemblée.

1.2 Semaine nationale de l'engagement parental

Dans le cadre de la semaine nationale de l'engagement parental de la Fédération des comités de parents du Québec, un certificat de MÉRITE est remis à Mme Marie-Pierre Boucher pour son grand dévouement dans le comité CACÉ.

Une reconnaissance mérite décernée à Marie-Pierre Boucher, qui, par son engagement, son influence et ses réalisations, a apporté une contribution significative au milieu scolaire.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 1-2023-05-04

Il est proposé par Annie-Sara Lemieux-McClure, appuyé par Valérie Roy et résolu : d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 23-03-16

Résolution 2-2023-05-04

Il est proposé par Marie-Pierre Boucher, appuyé par Annie-Sara Lemieux-McClure et résolu : d'adopter le procès-verbal de la réunion du 16 mars 2023.

Adopté à l'unanimité.

4. Suivi du procès-verbal du 16 mars 2023

4.1. Approbation par courriel :

4.1.1. Le 23-03-17 Approbation de la réglementation du SDG 22-23

Ce courriel a été approuvé à la majorité.

4.1.2. Le 23-04-05 Approbation semaine nationale de l'engagement parental

Ce courriel a été approuvé à la majorité.

4.1.3. Le 23-04-12 Approbation d'une dépense pour le Coursothon

Ce courriel a été approuvé à la majorité.

4.1.4. Le 23-04-14 Approbation sortie préscolaire

Ce courriel a été approuvé à la majorité.

4.1.5. Le 23-04-23 Approbation du changement au calendrier

Ce courriel a été approuvé à la majorité.

4.2. Boîtes de crayons de couleur multiethniques

Les boîtes de crayons ont été achetées, il ne reste qu'à les distribuer.

5. Étude des dossiers

5.1. Budget 2022-2023

Le budget détaillé a été remis aux membres du CÉ par Monsieur Bergeron.

5.1.1. Ventilation fonds 4 et 9

Un changement a été fait sur le fichier Excel de la ventilation fonds 4 et 9 présenté au CÉ. Le tableau a été séparé afin de présenter les montants amassés pour les activités autorisées par le CÉ et les montants amassés par les enseignants pour la sortie de fin d'année et l'activité Yé d'Or.

5.1.2. Utilisation du budget du CÉ

La conférence sur le TDAH aux parents a eu lieu à la bibliothèque. Une conférence très intéressante où quinze personnes étaient présentes. Lors de la conférence, les gens présents ont mentionné qu'ils aimeraient une conférence sur les écrans l'année prochaine. Il n'y a pas eu de service de garde offert pour cette soirée.

Un montant de 400.00\$ est alloué pour le fonctionnement du CÉ. Mme Anne-Marie Levasseur propose qu'un repas soit offert aux membres du CÉ à la dernière rencontre de l'année.

5.2. Adoption de la proposition du budget annuel de l'établissement en préparation de l'an prochain.

M. Bergeron nous présente la simulation du budget annuel 2023-2024 en date du 17 mars 2023. En comparaison avec l'année 2022-2023, une somme supplémentaire de 63 000\$ est accordée à l'école.

M. Bergeron nous présente au point 5.6 les ajouts faits avec cette somme pour les services complémentaires et particuliers afin de répondre aux besoins des élèves.

Résolution 3-2023-05-04

Il est proposé par Rémi Nadeau, appuyé par Giulia Lato et résolu : d'adopter la simulation du budget annuel 2023-2024.

Adopté à l'unanimité.

5.3. Suivi du projet éducatif

Mme Anne-Marie Levasseur nous informe que les parents n'ont pas participé à la deuxième partie du sondage du CSSDM sur le PÉ.

M. Bergeron nous informe que lors de la dernière journée pédagogique institutionnelle du 21 avril dernier, l'équipe-école s'est penchée sur un libellé pour l'objectif qui est lié aux mathématiques dans la compétence Résoudre.

L'objectif est : Rehausser idéalement à 65% le nombre des élèves primaires ayant 70% et plus dans la compétence résoudre d'ici juin 2027.

M. Bergeron doit soumettre cet objectif au CSSDM et un retour sera fait de leur part.

5.4. Consultation annuelle des élèves sur la violence et l'intimidation

Le sondage a été complété par l'ensemble des groupes et 37 membres du personnel. M. Bergeron a reçu les résultats depuis peu et il reste à en prendre connaissance. À part quelques accros avec le système informatique, la participation a bien été. Tout le monde a fait preuve de débrouillardise, il y a eu beaucoup d'entraide entre les plus grands et les plus jeunes. M. Bergeron a bien apprécié la collaboration de l'équipe-école pour répondre à ce sondage. **La mise à jour du plan de lutte contre la violence et l'intimidation sera probablement reportée en début de la prochaine année scolaire.**

5.5. Approbation du temps alloué pour les matières obligatoires et à option

M. Bergeron nous présente deux documents avec la répartition des heures allouées pour les matières. Un document qui résume les matières des spécialistes par cycle et un deuxième document plus détaillé avec la répartition de toutes les matières par cycle.

Résolution 4-2023-05-04

Il est proposé par Rémi Nadeau, appuyé par Giulia Lato et résolu : d'approuver la répartition des matières 2023-2024.

Adopté à l'unanimité.

5.6. Approbation mise en œuvre des services complémentaires et particuliers

Monsieur Bergeron nous présente le document des services complémentaires et particuliers 2023-2024. Sur ce document, on retrouve les services payés par le CSSDM et les services payés avec les mesures ministérielles pour les postes en orthopédagogie, soutien linguistique, orthophonie, psychoéducation et TES pour l'année 2023-2024 ainsi que le comparatif avec l'année 2022-2023.

Résolution 5-2023-05-04

Il est proposé par Valérie Roy, appuyé par Marie-Pierre Boucher et résolu : d'approuver la mise en œuvre des services complémentaires et particuliers 2023-2024.

Adopté à l'unanimité.

5.7. Travaux

Le suivi des points d'eau a été fait et les affiches à corriger ont été corrigées. **Une visite du CNESST a été faite à l'école pour vérifier si tout était sécuritaire pour les employé-e-s. Le rapport sera produit la semaine prochaine.**

5.8. Rappel : campagnes de financement pour 23-24 à déposer au prochain CÉ si possible.

Mme Anne-Marie Levasseur nous fait un rappel de déposer au prochain CÉ, si possible, les campagnes de financement pour 2023-2024.

6. Grands chantiers 22-23

6.1. Comité d'Aménagement de la Cour d'École (CACÉ)

Mme Marie-Pierre Boucher nous informe qu'elle n'a pas encore le chiffre officiel des dons amassés pour le Coursothon. Le montant sera dévoilé lors du Coursothon. **Un don de la Fondation du Canadien de Montréal pour l'enfance arrivera d'ici deux semaines.**

7. Période réservée au public (membres substitués, invités, etc.)

Aucun public présent.

8. Droit de parole aux membres du Conseil

8.1. Directeur

8.1.1. Ouverture d'une classe d'accueil

M. Bergeron nous informe qu'il y aura une nouvelle classe d'accueil qui ouvrira le 11 mai prochain dans le local libre au 1^{er} étage. Cette classe accueillera des élèves de 1^{ère}, 2^e et 3^e année.

8.1.2. Facebook de l'école

M. Bergeron nous informe que le nouveau Facebook « École SJBL » est maintenant actif. Il est chapeauté par Mme Éloïse Laviolette et M. Jean-Michel Langlois. Pour l'instant, il y a peu de publications, mais il sera bonifié avec le temps. **Mme Anne-Marie Levasseur propose que soit ajouté sur le document d'autorisation de filmer et photographier donné en début d'année, l'autorisation de publier sur le site Facebook « École SJBL ». C'est à réfléchir d'ici la prochaine rencontre.**

8.1.3. Garage à Musique

Grâce à Mme Anne-Marie Levasseur, nous avons eu un contact pour accueillir des classes complètes au Garage à Musique durant toute l'année à raison d'une heure par semaine. L'offre a été lancée à tous les enseignants et six enseignants sont intéressés, une classe de 1^{ère} année, deux classes de 3^e année, deux classes de 4^e année et une classe d'accueil. **Les intervenants du Garage à Musique viendront rencontrer les enseignants pour donner de l'information sur leurs services. Une date est à déterminer pour la rencontre.**

8.2. Enseignants

Mme Giulia Lato demande l'approbation du CÉ pour la sortie de fin d'année avec les élèves puisque celle-ci prend une partie du dîner pour certains groupes. M. Benoit Brière lui a remis l'entente de service pour la sortie. Les élèves iront aux quilles le 21 juin prochain. Une partie des élèves iront en avant-midi et l'autre en après-midi. Le coût est de 9.25\$ plus taxes par enfant.

Résolution 6-2023-05-04

Il est proposé par Anne-Marie Levasseur, appuyé par Rémi Nadeau et résolu : d'approuver la sortie de fin d'année pour les élèves.

Adopté à l'unanimité.

À la demande des enseignants, Mme Giulia Lato lit une lettre au CÉ qui provient de la Fédération autonome de l'enseignement et de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal en lien avec les négociations.

Cette lettre a été signée par un certain nombre d'enseignants.

Mme Marie-Pierre Boucher remercie Mme Giulia Lato et M. Jean-Michel Langlois pour leur implication dans l'organisation du bal des finissants.

8.3. Communauté

Aucun membre de la communauté présent.

8.4. Personnel de soutien

M. Bergeron nous informe qu'il attend une confirmation du CSSDM pour l'embauche de Mme Roxane Brière qui étudie en technique d'éducation spécialisée pour prendre le poste à 60% comme TES.

8.5. Parents

Mme Anne-Marie Levasseur nous informe qu'il y a eu une corvée du printemps le 19 avril dernier grâce à Mme Giulia Lato qui a coordonné l'équipe interne de l'école et l'OPP a coordonné l'équipe externe, un beau et gros travail de fait. Il y aura une deuxième corvée pour terminer le travail dans la prochaine semaine.

Une vente de collations sera faite par les élèves de 6^e année pour financer le bal des finissants.

Mme Anne-Marie Levasseur propose une campagne de financement pour la fin de l'année avec l'entreprise « Colle à moi » qui offre des étiquettes personnalisées autant pour les effets scolaires que pour les vêtements. L'objectif n'est pas de faire de l'argent, mais de diminuer les objets perdus. C'est une campagne de financement « clé en main » et qui donne une remise de 15% sur toutes les ventes. L'argent amassé serait pour la fête de la rentrée.

Résolution 7-2023-05-04

Il est proposé par Anne-Marie Levasseur, appuyé par Valérie Roy et résolu : d'approuver la campagne de financement « Colle à moi ».

Adopté à l'unanimité.

9. Prochaine rencontre : 5 juin 2023 en présentiel avec souper (changer l'heure du début ?)

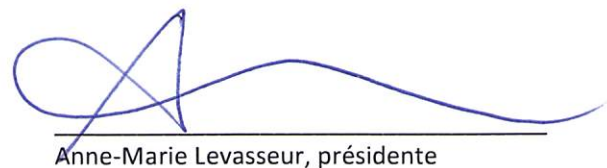
Mme Anne-Marie Levasseur propose de faire la rencontre à 18h00.

10. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20h36.



Yvan Bergeron, directeur



Anne-Marie Levasseur, présidente